VENTES POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés foncières POUR TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants du Premier District, paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Premier District, Paroisse d'Orléans. 636 Place Commerciale.

Nouvelle-Orléans, 28 Juin 1905.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 29me jour de Juillet 1905, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les rentes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées pour l'année 1904, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre de l'année dans laquelle les sous dites taxes ont été levées de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final et tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente sont comme suit, à savoir

AMERICAN REALTY CO.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $5 40
Taxe de levée district d'Orléans 90
Total $6 30

Cinq lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cortez, Banks, Scott et Baudin, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No 735, mesurant chacun 24 pieds 7 pouces de face à la rue Cortez sur 100 pieds de profondeur; lot No 1 formant l'encoignure des rues Cortez et Banks.

AYLES, Mme MARY J.—
Taxe d'Etat de 1904 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total $1 05

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baudin, St Patrick, Olympia et D'Hémécourt, désigné comme lot No 35 dans l'ilet No 823, mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

CHAPLAIN, LOUIS E.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Gravier, l'Allée Jane, les rues Broad, White et Perdido, désigné comme lot No 32 dans ilet No 601, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, sur l'Allée Jane et formant l'encoignure de la rue Gravier et l'Allée Jane.

CHAPLAIN, LOUIS E.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Broad, White et Perdido, désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 601, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

CHAPLAIN, LOUIS E.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Broad, White et Perdido, désigné comme lot No 34 dans l'ilet No 601, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

CHRISTOPHER, FRANK—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Salcedo et Gravier, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 638, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

COURREGE, CLARA—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $2 10
Taxe de levée, district d'Orléans 35
Total $2 45

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane, les rues Johnson et Galvez, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 519, mesurant 18 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

DULANEY, Mlle PHILOMENE—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $2 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Willow, Olam et Lafayette, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 427, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur 84 pieds 10 pouces de profondeur.

GLAS, R. V. Sr.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Gayoso, l'avenue Tulane, les rues Salcedo et Bendin, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 636, mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue Gayoso sur 141 pieds 8 pouces de profondeur.

GRUNEWALD, WM. N.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25
Total $1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Hémécourt, Pierce, Scott et Ulloa, désigné comme lot No 32 dans l'ilet No 750, mesurant 23 pieds 11 pouces de face à la rue D'Hémécourt sur 122 pieds 11 pouces de profondeur.

GRUNEWARD, WM. N.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 30c
Taxe de levée, district d'Orléans 05c
Total 35c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Banks, Cortez, Télémaques et Bendin, désigné comme partie du lot No 36 dans l'ilet No 728 mesurant 10 pieds de face à la rue Banks sur 122 pieds 11 pouces de profondeur.

GUGHELMO, GUISEPPI—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Liberté, Howard et Gravier, désigné comme lot No 240, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur 86 pieds 8 pouces de profondeur sur la rue Liberté et formant l'encoignure des dites rues.

HALSEY, JULIA—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans 20
Total $1 40

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Claiborne, Willow et Malpomène, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 451, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalie sur 112 pieds de profondeur sur la rue Claiborne et formant l'encoignure des dites rues.

HELMBECK, PHILIP J.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, N. Diamond, Tchoupitoulas et St Joseph, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 53 mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 106 pieds 7 pouces de profondeur, sur une ligne de côté et 115 pieds 6 pouces sur l'autre, sur la rue N. Diamond et formant l'encoignure des rues Peters et N. Diamond.

HELMBECK, PHILIP, J.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans 1 00
Total $7 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, N. Diamond, Tchoupitoulas et St Joseph désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 53, mesurant 21 pied 11 pouces de face à la rue Peters sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

HELMBECK, PHILIP J.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00
Total $14 00

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, N. Diamond, Tchoupitoulas et St Joseph, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 53, mesurant 21 pieds 11 pouces de face à la rue Peters sur 104 pieds 8 pouces de profondeur.

HILL, Rév. G. B.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $2 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Melpomène, Claiborne et Thalie, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 453, mesurant 28 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

HOWARD, MICH'L.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Magnolia, Robertson et Malpomène, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 389, mesurant 32 pieds de face à la rue Thalie sur 95 pieds 2 pouces de profondeur sur la rue Magnolia et formant l'encoignure des dites rues.

HODECK, Mlle MARY—
Taxe d'Etat de 1904 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total $1 05

Un lot de terre et améliortions qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Rocheblave, Tonti et Cleveland, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 554, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 10 pouces de profondeur.

LUBELSKY, LOUIS—
Taxe d'Etat 1904 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Johnson, Galvez et Poydras, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 517, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido sur 110 pieds de profondeur.

MALONEY, HARRY H.—
Taxe d'Etat de 1904 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total $1 05

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bendon, Baudin, l'avenue Hagan et la rue Banks, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 680, mesurant 29 pieds de face à la rue Bendon sur 116 pieds de profondeur sur la rue Baudin et formant l'encoignure desdites rues.

MARTIN, Vve ROBIN—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $1 20
Taxe de levée district d'Orléans 20
Total $1 40

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, D'Hémécourt, Télémaque et Baudin, désignés comme lots Nos 10 et 11 dans l'ilet No 713; lot No 10 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Génois sur 108 pieds 6 pouces de profondeur sur la rue D'Hémécourt et formant l'encoignure desdites rues; lot No 11 mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue D'Hémécourt sur 159 pieds 0 pouces de profondeur.

MAYER, THEO.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $2 10
Taxe de levée, district d'Orléans 35
Total $2 45

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Clio et Willow, ledit lot a été originalement désigné par le No 16, mais est maintenant désigné par la lettre A sur un plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 juin 1889 et annexé à un acte pardevant Charles B. Upton, notaire, de la date du 6 octobre 1896; lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme 1222 rue S. Claiborne.

3° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 471, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Upperline et avenue Washington, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 sur un plan fait par Edgar Friié, voyer, daté le 11 mai 1896 et annexé à un acte de vente passé pardevant Charles B. Upton, notaire, le 6 octobre 1886, lesquels dits lots mesurant comme suit, à savoir: le lot No 3 mesurant trente trois pieds de face à l'avenue Washington, trente trois pieds six pouces de face à la rue Upperline, soixante quinze pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 2, et soixante neuf pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 4. Le lot No 4 mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Upperline, trente trois pieds de face à l'avenue Washington, soixante neuf pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 3, soixante trois pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 mesurant trente six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Upperline, trente six pieds de face à l'avenue Washington, soixante trois pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, et cinquante sept pieds trois pouces et une ligne sur la ligne du lot No 6 et le lot No 6 mesurant quarante deux pieds de face à l'avenue Washington, quarante deux pieds de face à l'avenue Washington, quarante deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Upperline, cinquante sept pieds trois pouces et une ligne sur la ligne du lot No 5 et quarante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 7 une rangée de résidences connues comme les Nos 27, 6-08, 10-12 avenue Washington.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Harmonie, St David et Septième, désigné comme ilet No 261, maintenant No 307; ledit lot étant désigné par le numéro huit, mesurant vingt trois pieds neuf pouces et une ligne de face à la rue St David sur une profondeur de cent neuf pieds trois pouces et une façade une ligne sur l'autre ligne de côté et trente six pieds trois pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage simple connu comme le No 2129 rue Harmonie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit de 1/3 prix d'achat devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à ses ordres et par lui ou par eux endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; un procès de cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer le paiement de tels billets; la propriété devant être assurée par l'acquéreur à ses frais au bénéfice du porteur ou porteurs de tels billets hypothécaires et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur telle propriété dues et exigibles en l'année 1905, aussi bien que tous les frais des certificats nécessaires pour le transfert propre des titres; tous les actes de vente devant être passés pardevant William Reausdin notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs; dix pour cent devant être déposés par l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication vingt pour cent du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
22 juin—23 30—juil 7 14 21 27

STARKE, T. O.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $15 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 50
Total $17 50

Un morceau de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant à 80 arpents du fleuve Mississipi et borné sur chacune des lignes de côté de la vieille plantation Livaudais se prolongeant jusqu'à un point conjoint contenant 125 arpents.

SCHWARTZ, Vve LOUIS—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans 3 50
Total $24 50

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olio, St Charles, Carondelet et Erato, désignés comme lots nos 17 et 18 dans l'ilet No 213, mesurant 63 pieds 11 pouces de face à la rue Olio sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

STEELE, ALBERT—
Taxe d'Etat de 1904 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Gravier et Perdido, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 651, mesurant 30 pieds de face à la rue Lopez sur 102 pieds 9 pouces de profondeur.

UNION HOMESTEAD ASSN.—
Taxe d'Etat de 1904 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80
Total $5 60

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Ste Jane et Bolivar, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Aux conditions d'un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets, liens de vendeur, d'un et deux ans portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; pardevant James J. Wenlfe, notaire, et les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER,
Encanteur.
McCloskey & Benedict, avocats.
19 juil—19 23 30 - août 6 13 20 22

Avis aux créanciers hypothécaires de propriétés du Premier District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Premier District paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 28 Juin 1905.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Premier District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1904, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 29 Juillet 1905, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN FITZPATRICK,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Premier District, Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, en bloc, d'outils de machine et instruments, etc., d'un atelier d'ébéniste, aussi un coffre-fort.

Au No 517 rue Bienville.

William G. Vincent vs Harter Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,689 — En vertu d'un ordre de vente daté le 17 juillet 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 21 juillet 1905, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 517 rue Bienville:

Un lot de machine pour travail d'ébéniste, outils et accessoires, etc, consistant de roue Emery, roue pour jointure, scies en long et en travers, rabot, le tout avec courroies attaché, poulies, couteaux, etc., scie pour bande, scie circulaire, scies avec combinaison pour scier en long et en travers, (shaper tarling lathe), bancs pour cabinet et vice divers, etc. d'après l'inventaire enregistré. Aussi un coffre-fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Miller, Dufour & Dufour, avocats pour le demandeur.
18 juil—18 au 21 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil d'une Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 3317 et 3319 rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'Avenue Louisiana.

Dans le but d'effectuer un partage dans l'affaire de

Edward Renz vs Mme Teresa Ries et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 76,214—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 9 juin 1905 et signé le 19 juin 1905, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent, borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas) Chippewa, Toledano et l'avenue de la Louisiane, désigné par la lettre B, sur un devis dressé par William Thiel, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant P. E. Davis, ancien notaire, dans la paroisse de Jefferson, daté le 16 avril 1868; ledit lot mesurant trente cinq (35') pieds un (1") pouce, deux (2") lignes de face à la rue Levée (maintenant Tchoupitoulas) par une profondeur sur une ligne vers le lot A de quatre vingts (80') pieds dix (10") pouces cinq (5") lignes courant deux (2') pieds et deux (2") lignes vers la rue Toledano dans le fond du lot A, et courant parallèle avec la première ligne cinquante neuf (59') pieds onze (11") pouces six (6") lignes dans le fond, et une profondeur de cent vingt huit (128') pieds six (6') pouces et six (6") lignes vers l'avenue de la Louisiane et trente six pieds sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant John C. Davey, Jr., notaire; l'acquéreur au-dessus et payant en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes de 1905 et déposant comptant au moment de l'adjudication vingt pour cent du prix d'achat.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
22 juin—23 30—juil 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 22 AOUT 1905.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

SUCCESSION DE WILLIAM R. HARNAN.

No 76,422 —Division B—Cour Civile de District.

CETTE ADMIRABLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

Avec améliorations modernes dans le vrai centre du Troisième Ward.

A dix minutes de marche des rues Canal et Royale.

Moi, Peter Gallagher, un Encanteur dûment licencié de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un ordre du juge W. B. Sommerville, signé le 14 juillet 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée.

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 464, borné par les rues Gravier, Perdido, Ste Jane et Bolivar, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Aux conditions d'un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets, liens de vendeur, d'un et deux ans portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; pardevant James J. Wenlfe, notaire, et les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur et un dépôt de 10 0/0 devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER,
Encanteur.
McCloskey & Benedict, avocats.
19 juil—19 23 30 - août 6 13 20 22

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS ET EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Jesse H. Massie, No 74,830, ledit ordre daté et signé le 14 juillet 1505, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 17 août 1905, à midi, la propriété ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux sur un plan fait par Brette, architecte, et annexé à un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, le 17 avril 1849; ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente six pieds huit pouces de face à la Promenade Carondelet sur cent quinze pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Galvez et cent dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes plus ou moins sur l'autre ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage simple connu comme le No 2215 Promenade Carondelet.

2° Un certain lot de terre ensemble les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Celeste, Magnolia, Euphrosine et Clara, désigné par le No 23 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 1er mars (ou le 31) 1858 et déposé pour référence en l'étude de E. Sonny, ancien notaire, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, vingt neuf pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est connue comme No 1042 rue Magnolia.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ici dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 449, borné par les rues Claiborne, Erato, Clio et Willow, ledit lot a été originalement désigné par le No 16, mais est maintenant désigné par la lettre A sur un plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 juin 1889 et annexé à un acte pardevant Charles B. Upton, notaire, de la date du 6 octobre 1896; lequel dit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Claiborne sur cent vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme 1222 rue S. Claiborne.

4° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 471, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Upperline et avenue Washington, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 sur un plan fait par Edgar Friié, voyer, daté le 11 mai 1896 et annexé à un acte de vente passé pardevant Charles B. Upton, notaire, le 6 octobre 1886, lesquels dits lots mesurant comme suit, à savoir: le lot No 3 mesurant trente trois pieds de face à l'avenue Washington, trente trois pieds six pouces de face à la rue Upperline, soixante quinze pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 2, et soixante neuf pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 4. Le lot No 4 mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Upperline, trente trois pieds de face à l'avenue Washington, soixante neuf pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 3, soixante trois pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 mesurant trente six pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Upperline, trente six pieds de face à l'avenue Washington, soixante trois pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, et cinquante sept pieds trois pouces et une ligne sur la ligne du lot No 6 et le lot No 6 mesurant quarante deux pieds de face à l'avenue Washington, quarante deux pieds de face à l'avenue Washington, quarante deux pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Upperline, cinquante sept pieds trois pouces et une ligne sur la ligne du lot No 5 et quarante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 7 une rangée de résidences connues comme les Nos 27, 6-08, 10-12 avenue Washington.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Harmonie, St David et Septième, désigné comme ilet No 261, maintenant No 307; ledit lot étant désigné par le numéro huit, mesurant vingt trois pieds neuf pouces et une ligne de face à la rue St David sur une profondeur de cent neuf pieds trois pouces et une façade une ligne sur l'autre ligne de côté et trente six pieds trois pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage simple connu comme le No 2129 rue Harmonie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit de 1/3 prix d'achat devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à ses ordres et par lui ou par eux endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; un procès de cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer le paiement de tels billets; la propriété devant être assurée par l'acquéreur à ses frais au bénéfice du porteur ou porteurs de tels billets hypothécaires et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur telle propriété dues et exigibles en l'année 1905, aussi bien que tous les frais des certificats nécessaires pour le transfert propre des titres; tous les actes de vente devant être passés pardevant William Reausdin notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs; dix pour cent devant être déposés par l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bernard Bruenn, avocat pour l'administratrice.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables à Alger sur des rues bien pavées et près du débarcadère du Ferry!!

LA SUCCESSION D'OLIVIER A L'ENCAN.

MARDI, LE 15 AOUT, A MIDI.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division B, paroisse d'Orléans, dossier No 76,186, ledit ordre daté et signé le 11 juillet 1905, dans l'affaire intitulée Succession d'Octave Charles Olivier, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 15 août 1905, les propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné par le numéro douze de l'ilet numéro un, maintenant numéro vingt sept, borné par les rues Patterson, Olivier, Verret et Delaronde, d'après le plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de S. Magner, autrefois un notaire, comme plan No un du livre des plans No un, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre vingt dix pieds de profondeur et façade à la rue Olivier, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un grand magasin loué à bail à S. F. Baudien, le bail expirant le 30 septembre 1905.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No treize de l'ilet No un, maintenant No vingt sept, lequel est borné par les rues Patterson, Olivier, Verret et Delaronde, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, comme plan No un du livre des plans No un; ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds à la rue Olivier sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage simple, lequel porte le numéro municipal 113 rue Olivier.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No neuf de l'ilet No un, maintenant No vingt sept, lequel est borné par les rues Patterson, Verret, Olivier et Delaronde, d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude de S. Magner autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 1, dans le livre des plans No un et d'après un devis particulier de cela annexé à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville le 27 septembre 1899, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson par soixante dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une maison simple louée comme un magasin et portant le numéro municipal 533 rue Patterson.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No un, maintenant No vingt sept, borné par les rues Delaronde, Patterson, Verret et Olivier, mesurant en m